

Image not found or type unknown



Remboursement de frais engager

Par **baroudeur1958**, le **16/07/2016 à 20:18**

bonjours peut on avoir recours pour des frais engager pour
une formation avancer enfers une personnes non solvablepour ecuperer la largent avancer

Par **youris**, le **17/07/2016 à 17:58**

bonjour,
quand on prête de l'argent à une personne non solvable qui ne vous rembourse pas malgré
une mise en demeure, vous pouvez attendre que cette personne revienne à meilleur fortune
ou l'assigner devant le tribunal compétent ainsi si vous obtenez un jugement qui le condamne
à payer, vous pourrez faire des saisies sur ses biens quand il en aura.
salutations

Par **baroudeur 1958**, le **18/07/2016 à 05:45**

merci pour ses renseignements